

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE RENNES 1

- Vu l'article L.952-6-1 du Code de l'éducation;  
 Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25;  
 Vu le décret n°84-431 modifié du 6 juin 1984 relatif aux dispositions statutaires des enseignants-chercheurs;  
 Vu le décret n°2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants-chercheurs;  
 Vu la circulaire ministérielle MESR DGRH A1-2 n°08-0069 du 23 avril 2008, relative aux comités de sélection pour le recrutement des enseignants-chercheurs;  
 Vu la validation par le conseil d'administration de l'université de Rennes 1 de la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs pour l'année 2022, en date du 09 décembre 2021;  
 Vu les avis du conseil académique en formation restreinte de l'université de Rennes 1, sur la composition numérique et sur la composition nominative des comités de sélection de la campagne 2022, en date du 25 janvier 2022;

ARRETE

**Article 1er :** La composition numérique du comité de sélection constitué pour le recrutement d'un.e Professeur.e des Universités pour le poste PR 1772 (sections 61 et 63) est fixée à 9 membres.

**Article 2 :** La composition nominative du comité de sélection chargé du recrutement d'un.e Professeur.e des Universités est fixée ainsi qu'il suit:

<b>UFR : Ecoles militaires de St Cyr Coetquidan</b> <b>n° de l'emploi : PR 1772 (Galaxie 4612)</b> <b>Profil court : Traitement du signal multi-voies, guerre électronique</b> <b>Unité de recherche : IETR - Institut d'Electronique et des Technologies du numéRIque</b>								
---	--	--	--	--	--	--	--	--

Membres appartenant à l'établissement								
Spécialiste de la discipline	Civilité	Nom	Prénom	UFR	Corps / grade	Unité et équipe au sein de l'unité	Thématique de recherche	Section CNU
Oui	M.	UGUEN	Bernard	ESIR	Professeur des universités	IETR/POLARIS	PROPAGATION TELECOM IoT	63
Oui	Mme	LE BOUQUIN JEANNES	Régine	ESIR	Professeure des Universités	LTSI	TRAITEMENT DU SIGNAL	61
Non	Mme	MESLEM	Amina	IUT Rennes	Professeure des Universités	LGCGM	Génie Civil – Energétique du bâtiment	60

Membres extérieurs à l'établissement								
Spécialiste de la discipline	Civilité	Nom	Prénom	Etablissement	Corps / grade	Unité et équipe au sein de l'unité	Thématique de recherche	Section CNU
Non	M.	MAHEO	Laurent	UBS - Saint-Cyr	Professeur des universités	CREC/IRDL	Comportement dynamique des matériaux et des structures	60
Oui	Mme	DOUILLARD	Catherine	IMT Atlantique	Professeure des Universités	Lab-STICC	Communications numérique, Interaction algorithme-architecture	61
Oui	M.	CLAVIER	Laurent	IMT Lille	Professeur des universités	IEMN	Traitement du signal et communications numériques. IoT	61
Oui	Mme	LIENARD	Martine	Université de Lille	Professeure des Universités	IEMN	Propagation – Télécom	63
Oui	M.	RADOI	Emanuel	UBO	Professeur des universités	Lab STICC	Traitement du signal	61
Oui	M.	CANCES	Jean Pierre	Université de Limoges	Professeur des universités	XLIM	Systèmes et réseaux intelligents	61

**Article 3 :** M. Bernard UGUEN, Professeur des Universités, est désigné en qualité de Président de ce comité de sélection.

**Article 4 :** M. Laurent MAHEO, Professeur des Universités, est désigné en qualité de Vice-Président de ce comité de sélection.

**Article 5 :** Les auditions pour le poste PR 1772 ne prendront pas la forme spécifique d'une mise en situation professionnelle.

**Article 6 :** Le comité fonctionne pour la durée de la campagne de recrutement 2022, pour le poste PR 1772. Après avoir rendu son avis, il est mis fin au comité de sélection.

**Article 7 :** La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes le 04 mars 2022

Le Président de l'Université de Rennes 1

David ALIS

